Chers résidents

Nous vous rappelons que le passage pour le traitement de désinsectisation est **OBLIGATOIRE**, toute absence ou non ouverture de porte sera répertoriée.

Ces personnes qui demanderont un passage supplémentaire à une autre date seront facturées individuellement à un tarif de 350.00 Euros.

Les dates affichées pour la campagne de la rentrée de septembre sont à prendre en considération.

Nous prendrons les clefs des personnes ne pouvant pas être présentes et accompagnerons les techniciens, comme d'habitude.

Cordialement,

Votre équipe de gardiens.